

Suisse - « le couple et la famille... » : contre l'initiative homophobe du PDC, pour l'égalité des droits

mardi 20 octobre 2015, par [BLANCHET Marjorie](#) (Date de rédaction antérieure : 15 octobre 2015).

Sommaire

- [Un cheval de Troie homophobe](#)
- [Des citoyen·ne·s de seconde](#)
- [Une initiative à contre-courant](#)
- [Lutter contre l'homophobie et](#)

Non à l'initiative trompeuse et homophobe du PDC « Pour le couple et la famille... »

ACTION POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS

Ce lundi 12 octobre, des camarades d'Ensemble à Gauche sont venus devant le Service d'Etat Civil de la Ville de Genève (mairie des Eaux-Vives) dénoncer l'article constitutionnel discriminatoire proposé par une initiative PDC. Une rencontre fortuite avec Raymond Loretan a d'ailleurs permis d'engager un débat... assez vif !

En effet, l'initiative « Pour le couple et la famille... » du PDC, sous couvert de taxation individuelle des couples mariés, cherche à introduire une définition restrictive du mariage et des droits qui en découlent. Cette action avait pour but de dénoncer l'attaque faite aux personnes LGBT au travers de cette initiative. Par hasard, un candidat PDC au Conseil des Etats est passé par là... et la discussion a confirmé notre analyse : leur vision restrictive du couple marié n'est pas la nôtre !

Un cheval de Troie homophobe

Tout d'abord, il faut dénoncer la malhonnêteté dont a fait preuve le PDC en lançant cette initiative. Cachée derrière une nouvelle forme d'imposition des couples mariés, cette disposition vise à bétonner le droit au mariage comme une « union durable et réglementée par la loi d'un homme et d'une femme », là où la Constitution actuelle « garantit » le droit au mariage. Cette définition restrictive proposée par le PDC priverait de facto les personnes LGBT de la possibilité d'accéder au droit au mariage et nous montre le véritable but de ce texte homophobe.

Des citoyen·ne·s de seconde zone

Avec une telle redéfinition du mariage, on stigmatiserait les personnes LGBT, pour en faire des citoyen·ne·s de seconde catégorie. En effet, cette modification interdirait toute avancée en faveur du

mariage pour tou·te·s et par conséquent l'accès pour les personnes LGBT aux droits qui sont liés au mariage : le droit de succession, la naturalisation facilitée, l'adoption, le droit de visite... la liste est longue !

Une initiative à contre-courant

Malgré les tendances mondiales à l'ouverture en faveur des droits LGBT, nous voyons bien que la résistance des milieux conservateurs, religieux et bourgeois est encore bien présente en Suisse. Rappelons qu'aucune avancée n'a été faite en Suisse depuis la mise en œuvre de la loi sur le partenariat en 2007. Cette initiative est d'autant plus absurde que lors d'un récent sondage, 71 % des citoyen·ne·s suisses se sont montrés favorables à l'ouverture du mariage aux couples de même sexe et que l'initiative « Mariage civil pour tous » vient d'être approuvée par les deux chambres parlementaires et sera soumise à votation populaire en 2016.

Lutter contre l'homophobie et pour l'égalité des droits

L'initiative PDC n'est donc qu'un bouclier visant à rendre impossible toutes ces avancées. Réduire à néant ce droit fondamental à la reconnaissance des couples de même sexe et des familles arc-en-ciel revient à nier leur existence même, contribue à un rejet des personnes LGBT, à leur stigmatisation et à renforcer un climat sociétal homophobe et violent. Ils·elles ont les mêmes devoirs, donnons leur les mêmes droits.

La communauté LGBT ne gagnera pas cette bataille pour la dignité humaine toute seule. Elle doit se faire et se fera avec les autres minorités, les autres milieux associatifs, culturels et politiques. Ce n'est qu'en unissant toutes les luttes contre les inégalités, les injustices et les discriminations que nous pourrons parvenir à une réelle émancipation des minorités aujourd'hui stigmatisées ou opprimées.

En attendant, nous combattons énergiquement cette initiative et nous soutiendrons les personnes LGBT dans leur quête de l'égalité de droits !

Marjorie Blanchet

P.-S.

* Paru en Suisse dans « solidarités » n° 276 (15/10/2015) p. 14. <http://www.solidarites.ch/journal/>